

Monsieur Patrice VERGRIETE
Ministre délégué auprès du Ministre de la
Transition écologique et de la Cohésion des
Territoires, chargé des transports
Grande Arche de La Défense
92055 LA DÉFENSE Cedex

Tours, le 10 juin 2024

OBJET : Labellisation du Service Express Régional Métropolitain de Touraine

Monsieur le Ministre,

Après l'annonce du Président de la République du 27 novembre 2022 et la promulgation de la loi du 27 décembre 2023, nous avons l'honneur de vous transmettre le dossier de candidature à la labellisation du Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Touraine.

Ce document est le fruit d'un consensus qui rassemble les collectivités partenaires autour d'une ambition commune : faire du SERM un trait d'union entre les espaces ruraux, les zones périurbaines et le cœur métropolitain.

La mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire montre combien la mise en œuvre du SERM est au cœur des préoccupations locales. La Région Centre-Val de Loire, Tours Métropole Val de Loire, le Département de l'Indre-et-Loire, les services de l'État en Région, l'ensemble des intercommunalités du territoire et le Syndicat des Mobilités de Touraine ont travaillé de concert pour élaborer une feuille de route ambitieuse, préparer le lancement opérationnel du service et construire une vision commune qui traduit notre volonté de créer un choc d'offre en matière de mobilités, tous modes confondus.

Afin de calibrer la meilleure trajectoire d'offre de mobilités pour atteindre les objectifs du SERM et répondre aux besoins de déplacement sur l'ensemble du périmètre, la Région Centre-Val de Loire pilote une étude prospective et opérationnelle des mobilités, dont les premiers scénarios seront livrés en 2025. Cette étude est cofinancée avec l'État dans le cadre du CPER 2021-2027. Elle est réalisée avec un accompagnement des gestionnaires d'infrastructures ferroviaires (cofinancé dans le cadre du CPER), tout en associant l'ensemble des partenaires du projet. Pour financer des études techniques poussées et des premiers travaux sur le périmètre du SERM de Touraine à l'horizon 2027, des crédits ont parallèlement été inscrits au CPER à la demande de la Région.

Vous savez combien les huit branches de l'étoile ferroviaire de Tours ont contribué depuis le dix-neuvième siècle à charpenter l'armature territoriale de l'ensemble de la Touraine. Conscients de la qualité des infrastructures dont nous avons hérité localement, nous souhaitons désormais franchir une nouvelle étape en matière de désenclavement des territoires, tout en évitant la dilution urbaine. Nombreux sont les flux qui sont encore réalisés

en voiture à l'échelle de l'Indre-et-Loire, ce qui entraîne des encombrements aux heures de pointe, sans oublier de mentionner l'importance des mobilités liées au tourisme sur un territoire accueillant de nombreux visiteurs. Pourtant, les axes du réseau tourangeau ont dessiné huit corridors qui rassemblent une partie importante de la population (85 % des habitants et 90 % des emplois en Indre-et-Loire). C'est dire combien le SERM de Touraine est un levier puissant en termes de transition.

Avec une densité ferroviaire exceptionnelle (46 points d'accès au train dont 2 gares nationales), un carrefour autoroutier qui concentre de nombreux flux (A 10, A 28 et A 85) et un réseau de transports collectifs en plein essor (Tram, BHNS et cars interurbains), le territoire est un hub de portée nationale, situé au croisement des axes Loire et Atlantique.

Outre la mobilisation locale, le potentiel de report modal et la robustesse de nos infrastructures, ce qui différencie notre approche réside aussi dans l'attention portée à l'articulation entre mobilités et urbanisme. Pour organiser les aménagements qualitatifs et les aménités urbaines autour des points d'accès au SERM, l'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours mène actuellement une étude à l'échelle de l'ensemble du périmètre.

Une déclaration commune signée le 27 janvier 2023, plusieurs comités de pilotage en 2023 et 2024, quatre ateliers pour les huit corridors ferroviaires, une douzaine de groupes de travail thématiques, trois études lancées en l'espace de six mois et la mobilisation d'une équipe resserrée avec la mise en commun d'un plateau technique : toutes les conditions de réussites sont réunies pour faire aboutir le SERM de Touraine.

La Région a aussi mis à la disposition des partenaires les conclusions d'une étude juridique et financière, portant sur le choix du mode de gouvernance. La création d'un GIP et la constitution d'un syndicat mixte ont ainsi été expertisées afin d'alimenter la réflexion des partenaires en vue d'une position commune, susceptible d'être enrichie après les annonces attendues lors de la conférence de financement des mobilités.

Comme le montre la maturité du dossier présenté à la labellisation, la recherche d'un modèle innovant, la volonté de travailler en partenariat et la convergence des mobilités décarbonées sont à l'œuvre en Touraine. À la lecture du document transmis, vous comprendrez combien le SERM est le fer de lance d'une ambition que nous souhaitons, unanimement, mettre en œuvre à court terme.

Espérant que notre demande de labellisation au titre du SERM obtienne une réponse favorable, nous nous tenons à votre disposition pour vous apporter toutes les précisions nécessaires.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de notre très haute considération.

Le Président de la Région
Centre-Val de Loire

Le Président de Tours Métropole
Val de Loire

François BONNEAU

Frédéric AUGIS

La Présidente du Conseil départemental
d'Indre-et-Loire

Nadège ARNAULT

Le Président du Syndicat des Mobilités
de Touraine

Emmanuel DENIS

La Présidente de la Communauté de
communes du Castelrenaudais

Brigitte DUPUIS



La Présidente de la Communauté de
communes Autour de Chenonceaux-Bléré-
Val de Cher

Anne BAYON de NOYER



Le Président de la Communauté de
communes Chinon Vienne et Loire

Jean-Luc DUPONT

Le Président de la Communauté de
communes Gâtines-Racan

Antoine TRYSTRAM

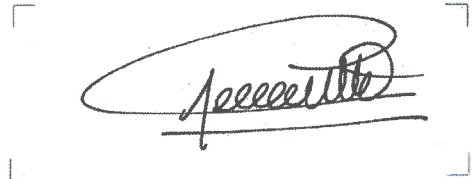
Le Président de la Communauté de
communes Loches sud Touraine

Gérard HÉNAULT



Le Président de la Communauté de
communes de Touraine-Est Vallées

Vincent MORETTE



Le Président de la Communauté de
communes Touraine Ouest Val de Loire

Xavier DUPONT



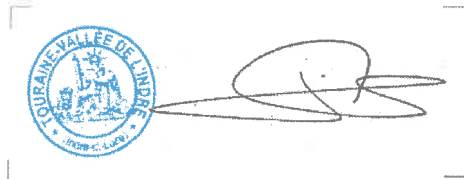
Le Président de la Communauté de
communes Touraine Val de Vienne

Christian PIMBERT



Le Président de la Communauté de
communes Touraine Vallée de l'Indre

Éric LOIZON



Le Président de la Communauté de
communes du Val d'Amboise

Yves AGUITON

